

Quartier Centre
Compte-rendu du Conseil de quartier du 27 juin 2017
à 19h30 Ecole Francine Fromond

Conseil de quartier en présence de M. le Maire, de Mme Pesci, déléguée aux espaces verts, et des élus référents : MM. Maxime Bressoles et Olivier Taravella.

22 personnes ont assisté à ce conseil.

Il est rappelé le fonctionnement décidé par le Conseil : une réunion sur deux se fait sans les élus pour débattre entre habitants du quartier et poser des questions ; A la réunion suivante, les élus référents apportent des éléments de réponses aux questions.

Les points cités correspondent donc aux questions décidées au mois de mars.

1/ Propreté : action de sensibilisation des enfants (et leurs parents). Proposition de concours d'affiches dans les écoles et centres aérés avec exposition à la Médiathèque des meilleures affiches. Comment la municipalité peut-elle s'impliquer ?

Réponse : Accord et soutien de la municipalité. Ce thème va être proposé aux directeurs d'écoles et de centres aérés qui décideront ou non de participer. Mme Fay, qui a lancé l'idée, suit l'opération pour le Conseil.

2/ Propreté : comment faire installer des toilettes publiques à Gallieni ? qui prend en charge cet équipement indispensable : Ratp, Eurolines, municipalité ?

R: Le problème est complexe du fait des multiples propriétaires qui se partagent le sol. Sous les ponts, c'est l'Etat. Les élus proposent de revoir les conventions que la Ville a avec chacun.

3/ Propreté : comment rendre plus propre l'environnement du pôle Gallieni (marchands à la sauvette, entrée du métro,...) ?

R : Cette entrée de métro n'est pas satisfaisante. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Le secteur va évoluer dans les prochaines années. Le projet SERAP qui débute va modifier l'ambiance.

Il y a un projet avec la RATP pour améliorer l'accessibilité avec une autre sortie vers les Mercuriales.

Pour les tours Mercuriales, qui appartiennent au privé, il ya un appel à investissements et un projet devrait être finalisé prochainement.

Un débat général sur la propreté a lieu ensuite :

L'assermentation des ASVP en tant qu'agents de la police de l'environnement est bien avancé après leur formation. Ils pourront alors verbaliser les dépôts de déchets, les crottes de chiens, les poubelles de particuliers ou de commerçants non rentrées. Les élus sont également assermentés. les amendes vont être décidées au prochain Conseil municipal.

Le Conseil insiste sur la nécessité d'une information de la population sur ce point : L'OPH pourrait transmettre l'info à ses locataires en HLM et les autre bailleurs sociaux privés devraient être incités à le faire également.

La ville est en attente de la notification de subvention (80% pris en charge par l'Etat) pour l'installation de 30 caméras de surveillance, ce qui pourrait contribuer à faire diminuer les dépôts sauvages.

Le Conseil pose également le problème du square Schnarbach, où l'on trouve des chiens pitbull en liberté et des scooters le jour et des vendeurs de drogue la nuit. Il est demandé que les horaires de travail des ASVP permettent des contrôles le jour et que la brigade spéciale de policiers intervienne la nuit.

Les élus indiquent que la lutte contre les tags va être renforcée. Les particuliers peuvent signaler ces incivilités au 0800 093 013 ou sur : stoptag@ville-bagnolet.fr

4/ Local de quartier : Proposition de créer une Maison de Quartier dans un des locaux de la Rue Sadi Carnot. Appui de la municipalité ?

Mme Fay développe à nouveau son idée d'utiliser un des locaux vides de la rue Sadi-Carnot. Elle estime que, moyennant des travaux de peinture et de rafraîchissement d'un local vide faits par des citoyens volontaires, le propriétaire pourrait accepter de louer son magasin qui pourrait devenir un lieu convivial pour le Conseil de quartier et créer une animation.

R : Les locaux commerciaux sont des propriétés privées sur lesquelles la Ville n'a pas de pouvoir. (Il y a eu création d'une taxe sur les locaux vides pour inciter les propriétaires à louer.). Pour poursuivre sur cette idée, il faut travailler avec l'élu chargé du commerce, Cédric pape, et avec les services de la Ville.

5/ Utilisation de l'ancienne Mairie : nous souhaitons faire une visite du site. Est-ce possible ?

R : Le Maire explique que l'étage de l'ancienne Mairie correspond à la salle des mariages avec ses peintures classées représentant les 4 saisons à Bagnolet et que beaucoup de Bagnoletais souhaitent qu'elle reprenne cet usage. Mais le rez de chaussée est vide et pourrait avoir une utilisation par le Conseil de quartier.

Une visite est possible pour un petit groupe de personnes (4ou5) avec casques et lampes, car il faut pénétrer dans un chantier.

Deux visites vont être organisées le jeudi 7 septembre et le jeudi 14 septembre à 17h30 les personnes intéressées peuvent contacter Jean Wohrer en lui envoyant un mail (jean.wohrer@wanadoo.fr).

6/ Travaux du Centre ville : comment faire pour obtenir une information à jour sur l'évolution des travaux sur le site Internet de la Ville ?

7/ Travaux du Centre ville : comment faire pour obtenir de panneaux indicateurs donnant le chemin à suivre pour l'entrée de la Mairie ?

R: Le service communication travaille sur ce sujet

8/ Travaux du Centre ville : y a t'il une décision sur l'emplacement de la future station Vélib ?

R: la situation globale des Vélib sur la région parisienne va être complètement modifiée dans les prochains mois. Paris a relancé un appel d'offre que Decaux a perdu. le nouveau concessionnaire doit mettre en place les nouvelles stations, qui seront payantes pour les villes, au 1er janvier 2018.

Le Conseil indique que, si c'est prévu dans les travaux actuels, la station Vélib pourrait être utilement déplacée de la rue Raoul Berton vers la nouvelle place de la Mairie. les places de stationnement ainsi gagnée pourraient servir à du stationnement limité à 1/2h ou 1h pour des courses.

9/ Suivi des travaux : comment faire pour que les travaux gérés par la Ville soient suivis : square Schnarbach, éclairages non réparés....?

Les élus signalent les difficultés qu'ils rencontrent avec la gestion des services de la Ville. Un nouveau DGST(directeur gal des services technique) sera recruté début 2018.

Une discussion a lieu ensuite sur les budgets participatifs. Pour les deux dossiers validés en 2016-2017 pour notre secteur Centre :

-Mme Pesci demande aux porteurs de projet de prévoir la plantation des arbres en novembre

- La peinture des potelets de la rue Sadi Carnot sera faite par Cyklop et les enfants des centres de quartier pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Les nouveaux projets 2017-2018 sont à déposer très rapidement.

La prochaine réunion du conseil de quartier Centre aura lieu sans les élus le mardi 12 septembre à 19h30